

soin le pour et le contre d'une question dans laquelle sa responsabilité pouvait se trouver engagée. Au cas, en effet, où la rivalité des deux cités eût nui aux Jeux de Chicago, on n'aurait pas manqué de reprocher au Comité international d'avoir imposé imprudemment cette rivalité. Un seul point d'ailleurs se trouvait en discussion, l'ajournement des Jeux à 1905 étant de toutes façons inacceptable. Il est en effet de règle que les dates des Olympiades ne doivent pu être modifiées ; une Olympiade peut n'être pas célébrée, mais elle ne saurait l'être à une date autre que celle sur laquelle elle tombe; strictement observée dans l'antiquité, cette coutume sert également de base à l'organisation moderne. La solution de la difficulté se limitait donc à accepter ou à repousser le transfert.

Ce transfert a été autorisé. Nous venons d'indiquer les motifs auxquels le Comité International a obéi, croyons-nous, en donnant cette autorisation dont la nouvelle a été transmise simultanément à Chicago et à Saint-Louis par des télégrammes de M. Michel Lagrave au président Francis, et de M. de Coubertin au Comité Olympique de Chicago.

Tout annonce d'ailleurs que les Jeux Olympiques de Saint-Louis seront célébrés avec l'éclat désirable, et que les directeurs de l'Exposition réussiront à faire exécuter le programme très complet et très grandiose qu'ils ont conçu dans ce but. C'est eux comités nationaux qu'il appartient maintenant de travailler avec zèle pour que l'Europe envoie sur les bords du Mississippi en 1904 des contingents athlétiques dignes de la représenter au milieu de l'active et vaillante jeunesse Américaine.

---

## NOTES SPORTIVES

---

La caractéristique du mouvement sportif en Europe est actuellement la progression constante du Football-Association. Ce sport, qui est née en Angleterre, a mis des années à traverser la Manche. Ce n'est qu'il y a une dizaine d'années qu'il fut introduit

en France par deux clubs, le Club Français et le Standard Athletic Club, le premier né du mouvement de renaissance athlétique provoqué en 1888 par le comité pour la propagation des exercices physiques, le second fondé par des Anglais habitant Paris. Pendant cinq ans, ces deux clubs furent les seuls disputant à Paris des matchs réguliers d'Association. Bientôt entrés, tous deux, à l'Union des Sociétés Françaises de Sports athlétiques, le C.F. et le S.A.C. provoquèrent la fondation d'un Championnat de football-Association, qui fut généreusement doté d'une magnifique coupe Challenge offerte par M. Gordon-Bennett. Depuis, les progrès de L'Association ont été en France des plus rapides. Les épreuves que disputent les clubs français ne se comptent plus. Rien qu'à Paris, il y a des championnats pour équipes premières, secondes, troisièmes, quatrièmes, divisés en séries, subdivisés en régions, que disputent cette saison 64 clubs et 140 équipes de onze joueurs chacune : Dans les départements, le mouvement est aussi actif, surtout dans le Nord où les rencontres franco-belges sont nombreuses chaque dimanche.

En fin de saison, les clubs de l'U.S.F.S.A. champions des différentes régions, se rencontrent entre eux pour le Championnat de France. D'où une série de matchs intéressants que le jeunesse Française suit avec un intérêt passionné.

De France, le football-Association a gagné la Belgique. L'Union Belge des Sociétés de Sports Athlétiques — une organisation calquée sur sa voisine Française — lui doit, en grande partie, sa puissante vitalité. La Hollande a suivi le mouvement et dans ce pays où, à proximité de tous les centres, abondent les prairies aux gazons frais et épais, le jeu a prospéré d'une formidable manière. Dans toute la Suisse, l'Allemagne, — surtout à Berlin, à Hambourg, à Francfort-sur-le-Mein, — en Bohême, les clubs adonnés à l'Association, fédérés pour l'organisation et les réglementations de leurs matchs ne se comptent plus. Il n'est pas jusqu'à l'Italie et l'Espagne qui ne possèdent la première à Gênes, à Milan et à Rome, la seconde à Barcelone et à Madrid, des sociétés prospères.

Ainsi, en dix ans, l'Association aura envahi l'Europe !

Les causes du succès de l'Association sont faciles à saisir : c'est un jeu aisé à apprendre, ne demandant qu'une installation modeste pouvant se pratiquer sur un terrain plus ou moins approprié et sans les corps à corps violents du football-Rugby.



Le sport professionnel pédestre n'offre, en France, que de rares manifestations sportives vraiment intéressantes. Dans le courant de septembre dernier, une course de vingt-quatre heures fût disputée au Vélodrome Buffalo à Paris. Elle a été gagnée par Lafitte, couvrant 185 kil. 500 dans les 24 heures et 100 kilomètres en 10 heures 29 m. 10 s. (record Français). Le second était Ramogé, le légendaire gagnant de la course Paris-Belfort, il y a une dizaine d'années.



En course à pied, les amateurs Français ont eu, comme il est maintenant de tradition, deux grandes épreuves en fin de saison.

Marathon-Amateurs, sorte de réminiscence de la fameuse course organisée en 1896, lors des Jeux Olympiques d'Athènes, a été disputé le dimanche 5 octobre sur 40 kilomètres, dans les environs de Paris. Roffi, un coureur de l'Union Athlétique de Saint-Cloud, s'est classé premier devant Haller du Club Pédestre et Nautique Chalonnais et Moreau du Sport Athlétique Sézannais, couvrant la distance en 2 h. 40 m. 25 s. Le nombre des concurrents classés s'est élevé à 171. Voilà un chiffre éloquent ! C'est dire la faveur qu'obtiennent maintenant les courses à pied en France.

Plus intéressant, à mon sens, est le Prix Roosevelt qui s'est couru le 26 octobre sur la piste du Racing-Club de France au bois de Boulogne, piste bien connue maintenant des athlètes Américains. N'y remportèrent-ils pas force lauriers en 1891 et depuis en 1900, lors des Championnats de l'Exposition.

C'est en 1891 que M. Cornélius Roosevelt, un Américain habitant Paris — cousin du président de la République des Etats-Unis — eut l'idée de fonder un prix sur 3 milles anglais, soit 4.827 mètres, pour permettre une comparaison entre les temps faits sur la distance par les coureurs Français et Anglais. L'idée était excellente, car le Prix Roosevelt est devenu le véritable critérium de fond Français, Il est intéressant de donner la liste des vainqueurs depuis la fondation. La voici :

1891. — J. Borel (R.C.F.), en 16 m. 9 s. 3/5.  
 1892. — Chauvelot (S.F.), en 16 m. 17 s.  
 1893. — F. Meïers (S.A.F.), en 16 m. 21 s.  
 1894. — F. Bourdier (R.C.F.), en 16 m. 28 s. 4/5.  
 1895. — A. Lermusiaux (R.C.P.), en 15 m. 48 s. 3/5.  
 1896. — F. Bourdier (R.C.F.), en 16 m. 25 s. 3/5.  
 1897. — F. Bourdier (R.C.F.), en 15 m. 45 s. 4/5.  
 1898. — A. Tunmer (R.C.F.), en 15 m. 58 s. 1/5.  
 1899. — Deloge (R.C.F.), en 15 m. 51 s.  
 1900. — Deloge (R.C.F.), en 15 m. 31 s.  
 1901. — Deloge (R.C.F.), en 15 m. 14 s. 2/5.  
 1902. — L. de Fleurac (R.C.F.), en 15 m. 27 s. 2/5.

Comme on le voit, sauf en 1892, où Chauvelot du Stade Français et en 1893, où Meïers courut sous les couleurs de la Société Athlétique Française, aujourd'hui disparue le Challenge offert par M. Roosevelt n'a pas quitté le hall du Racing-Club de France, des racingmen ayant toujours été victorieux.

Le record Français de la distance appartient à Deloge qui, en 1901, a couvert les trois milles (4.827 m.) en 15 m. 14 s. 2/5.

Le record du monde des 4.827 m. (14 m. 24 s.) est la propriété de W. Georges depuis 1884.



Il s'est passé en France, au commencement de l'année, un événement dont le retentissement a été énorme dans les milieux athlétiques Français et surtout dans l'armée. C'est simplement l'apparition d'un petit volume intitulé « *Règlement pour l'instruction de la Gymnastique dans l'Armée* (1) ». Ce volume contient un manuel d'éducation physique à l'usage des soldats Français. On a supprimé presque toute gymnastique aux appareils ne laissant subsister que les mouvements ayant une véritable utilité pour le développement physique de l'homme à l'exclusion de toutes les acrobaties de trapèze, barres fixes ou anneaux. En quelques lignes, l'auteur de l'avant-propos du nouveau règlement, établit les raisons de cette suppression en disant :

(1) 1903. Règlement sur l'instruction de la gymnastique approuvé par le ministre de la guerre le 22 octobre 1902. Henri-Charles Lavauzelle, éditeur militaire, 10, rue Danton, boulevard Saint-Germain.

« Les procédés de la gymnastique pratiquée actuellement dans l'armée ont été déterminés empiriquement alors que les données scientifiques indispensables pour en raisonner les effets, n'étaient qu'imparfaitement connues. Il en résulte qu'ils ne répondent pas toujours au but assigné à l'éducation physique du soldat. »

Les jeux et sports de plein air ont également obtenu droit de cité dans l'armée. Ils sont recommandés en ces termes :

« Les jeux de plein air ont le grand avantage de présenter l'exercice sous la forme la plus attrayante et d'habituer les soldats à l'action rapide et énergique sans les astreindre à une contrainte fatigante.

« Par leur effet hygiénique intense, ils constituent donc un excellent complément à la gymnastique de développement.

« En introduisant dans l'armée les jeux de plein air on en propagera le goût dans la nation et l'on tendra ainsi vers un but éminemment utile, dont tous les bons esprits préconisent la recherche pour améliorer les qualités physiques de notre race ».

Les espérances des fervents de l'éducation physique se voient ainsi réalisées. Les nombreuses sociétés militaires qui se sont, en ces derniers mois, fondées dans l'armée Française, pourront donc prospérer avec la protection du haut commandement.



L'Union Cycliste Internationale a tenu, à Paris, le 14 février, son congrès bi-annuel. Les fédérations suivantes étaient représentées :

Unione Velocipedistica Italiana ; National Cycling Association of America ; Union Cycliste Suisse ; Union Velocipedica Argentina ; Union af Danske Cycleklubber ; Uniao Velocipedica Portuguesa ; Union Velocipedica Española ; Ligue Vélocipédique Belge.

Deux des numéros de l'ordre du jour étaient particulièrement intéressants. La National Cyclist's Union d'Angleterre demandait à être affiliée tant en ce qui concerne les professionnels que les amateurs. La Welsh Professional Athletic Union voulait, de son côté, être affiliée comme seule fédération régissant le cyclisme professionnel, non seulement dans le Pays de Galles, mais encore en Angleterre. Ces prétentions ont paru exagérées. Le Congrès a admis la N.C.U., mais il a été bien

spécifié que la fédération Anglaise étendrait son action en Irlande, en Ecosse, dans le Pays de Galles aussi bien qu'en Angleterre. C'est la fin de cette International Cyclist's Association fondée jadis par la N.C.U. laquelle s'y était assurée d'une belle majorité en considérant les fédérations cyclistes Ecossoises, Irlandaises, Galloises, coloniales même, comme ayant des droits égaux aux fédérations nationales des autres nations. La N.C.A. n'existait plus du reste que de nom depuis plusieurs années.

On a demandé d'autre part la déchéance de l'Union Velocipedica Argentina et son remplacement par la Federacion Ciclistico Argentina. Le *status quo* a été maintenu, mais les défenseurs de la F.C.A. se proposent de faire un nouvel assaut lors des Championnats du Monde qui se disputeront à Copenhague les 16, 21 et 23 août. La Ligue Vélocipédique Belge a, au cours du Congrès, obtenu ces mêmes championnats pour 1905.



J'arrête ici ces notes sportives qui n'ont pas cette fois le caractère cosmopolite que je me propose de leur donner dans l'avenir. Que les lecteurs de la *Revue Olympique* me fassent crédit. C'est mon intention d'étudier les grands events de tous les sports athlétiques, du sport de l'aviron et du yachting, dans tous les pays du monde, car je ne saurais oublier que l'organe du Comité des Jeux Olympiques doit rester international comme l'œuvre au progrès de laquelle il s'efforce de travailler.

PAUL CHAMP.



## LES JEUX DU NORD A KRISTIANIA



Les deuxièmes Jeux du Nord ont été célébrés, il y a peu de jours a Kristiania, et l'ajournement du présent numéro ne nous a pas permis comme nous le devons, d'en publier à l'avance l'inté-